

# POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

## 1. OBJECTIF

La présente politique énonce les principes suivis par AlphaFixe en matière d'investissement responsable et fournit un cadre de travail pour la concrétisation de cet engagement. En effet, depuis la signature des Principes d'investissements responsables des Nations Unies en 2009, AlphaFixe s'est engagée à respecter les six (6) principes de l'investissement responsable (<https://www.unpri.org>).

Les activités en investissement responsable reliées à cette politique relèvent de la haute direction d'AlphaFixe Capital. Aussi, tous les directeurs et gestionnaires ainsi que la Cheffe de la conformité sont responsables de la mise en œuvre de ces activités. De plus, la Cheffe de la conformité ainsi qu'un gestionnaire principal assurent la vérification des processus et de la reddition de compte.

En tant que société de gestion de placements spécialisée en revenu fixe, AlphaFixe reconnaît que ses placements sur les marchés publics ont généralement un impact négatif net sur un large éventail d'enjeux environnementaux et parfois, sur plusieurs facteurs sociaux. En effet, par leur existence, la plupart des entreprises, projets ou organisations qui se financent sur ces marchés nuisent à l'environnement, tandis que le constat est généralement moins clair d'un point de vue social. Dans ce contexte, AlphaFixe met en place des stratégies d'investissement responsable qui lui permettent notamment de :

- Identifier et réduire au maximum la contribution négative des émetteurs
- Identifier et saisir les opportunités d'investissement qui offrent une contribution positive relative (p. ex. un projet d'énergie éolienne a un impact positif puisque cette source d'énergie a moins d'impact négatif que d'autres sources conventionnelles comme le gaz naturel sur le plan environnemental et social)

Les stratégies permettant de réduire et minimiser la contribution négative comprennent l'engagement avec les émetteurs, l'évaluation des facteurs ESG et la prise en considération des risques climatiques. Selon AlphaFixe, la seule stratégie qui permet réellement d'avoir un impact positif relatif est l'investissement d'impact.

De façon à minimiser le risque réputationnel de la firme lié à l'écoblanchiment, AlphaFixe adopte une approche conservatrice dans l'attribution des contributions positives aux enjeux ESG résultant de ses activités de gestion.

## 2. DÉFINITION

Aux fins de cette politique et de ses activités, AlphaFixe définit l'investissement responsable comme la prise en considération des questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») dans la gestion des placements de ses clients en vue d'améliorer le ratio rendement/risque des placements à long terme.

## 3. PRINCIPES

AlphaFixe vise à placer les actifs de ses clients en vue d'obtenir un rendement maximal à long terme. De plus, la société estime que le comportement responsable des entreprises en ce qui a trait aux facteurs ESG a une influence favorable sur le rendement financier à long terme.

AlphaFixe reconnaît que l'importance relative accordée aux facteurs ESG varie selon le secteur d'activité, la région géographique et le choix du moment. Conséquemment, AlphaFixe est consciente que les approches

d'investissement responsable doivent continuellement être améliorées et la société vise à contribuer de façon proactive à leur développement et à leur promotion à l'échelle mondiale.

## 4. STRATÉGIES

AlphaFixe met en application plusieurs stratégies de l'investissement responsable.

### 4.1. Intégration ESG

Dans le cadre de l'analyse des risques inhérents aux placements, la société tente d'identifier et d'évaluer les facteurs ESG qui sont ou pourraient devenir importants pour le rendement financier à long terme.

À l'aide d'un fournisseur externe, AlphaFixe a développé son propre outil d'évaluation des risques. Ceci permet d'avoir une notation spécifique en attribuant une cote de qualité ESG pour tous les investissements en obligations de sociétés.

Les risques ESG sont évalués et examinés de façon appropriée et intégrés dans le cadre de la stratégie d'investissement et les risques ESG font l'objet d'une surveillance pendant toute la durée du placement.

L'outil d'évaluation est en constante évolution pour assurer sa pertinence et son adaptabilité aux changements dictés par le marché. Ce processus permet à la société d'avoir une meilleure compréhension des risques ESG, de comparer les résultats par rapport à la moyenne de leur secteur d'activité relié à chacun des émetteurs et d'obtenir un portrait global de l'exposition de l'ensemble du portefeuille aux enjeux ESG.

Les enjeux ESG sont évalués à l'aide d'indicateurs dont l'importance varie d'un secteur à l'autre. Voici quelques exemples :

- ✓ Environnement : Changements climatiques, politique environnementale, bonne gestion des déchets;
- ✓ Social : Code de conduite pour l'entreprise et les fournisseurs, respect des droits de la personne et des travailleurs, impact sur le développement des communautés;
- ✓ Gouvernance : Qualité du conseil d'administration, structure et qualité de la rémunération des dirigeants, éthique financière, droits des actionnaires.

#### 4.1.1. Changements climatiques

Depuis 2018, AlphaFixe a formalisé son processus de reddition de compte sur l'empreinte carbone des portefeuilles qu'elle gère en signant le « Montreal Carbon Pledge ». La même année, l'analyse des risques climatiques a évolué avec la mise en œuvre des recommandations du TCFD, pour laquelle AlphaFixe produit une reddition de compte complète dans son Rapport annuel sur l'investissement responsable. De plus, c'est en 2022 qu'AlphaFixe a signé la « Net Zero Asset Manager Initiative », dont l'engagement est qu'en 2030, 100 % de ses actifs sous gestion soient alignés avec l'atteinte de zéro émission nette en 2050.

### 4.2. Engagement

AlphaFixe, par l'entremise des rencontres avec les émetteurs, profite de l'occasion pour mentionner les risques ESG et sensibiliser les émetteurs à l'importance que ceux-ci revêtent dans leur évaluation.

De plus, la société participe au développement de l'industrie en vue de définir les meilleurs processus d'analyse en regard de l'investissement responsable (à titre d'exemple : le calcul d'empreinte carbone et les obligations vertes).

Voir la *Politique d'engagement avec les émetteurs et les parties prenantes* pour plus de détails sur les pratiques d'engagement.

#### **4.3. Filtres**

AlphaFixe exclut tous les investissements dans les compagnies de tabac, de jeu de hasard, d'armement, de production d'alcool et de cannabis ainsi que celles qui emploient des enfants. De plus, toutes les compagnies qui exploitent ou font de l'exploration de réserves prouvées ou probables d'énergies fossiles sont exclues de tous les portefeuilles de ses clients et des fonds communs de placement qu'elle gère.

### **5. POLITIQUE**

AlphaFixe vise à encourager un comportement d'entreprise viable axé sur une saine gestion des risques à long terme grâce à la mise en œuvre d'une politique en matière d'engagement applicable aux politiques de placements de ses clients et des fonds communs de placement pour lesquels elle est nommée gestionnaire.

### **6. REVUE ANNUELLE**

AlphaFixe fait rapport sur ses activités d'investissement responsable dans le cadre du processus de déclaration et d'évaluation annuelle prescrit par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies. De plus, AlphaFixe évalue présentement différentes options pour faire vérifier la mise en application de cette politique.

### **7. PORTÉE ET EXAMEN**

La présente politique s'applique à toutes nos activités de gestion et à tous les types de produits disponibles. La présente politique est revue sur une base annuelle ou plus souvent le cas échéant.